Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Traité sur le commerce des armes

7e Conférence des États parties

Geneva, 30 août 2021

**Discussion thématique**

# Consolider les efforts visant à éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et à assurer une gestion efficace des stocks

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous aimerions vous remercier pour votre engagement et votre soutien continu au TCA. Nous apprécions la manière dont vous vous acquittez de votre tâche, malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en ces temps de pandémie de la Covid-19. Nous sommes convaincus que, sous votre direction avisée, nous pourrons progresser dans la mise en œuvre du traité.

Nous vous remercions pour votre document de travail sur les efforts visant à éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et à renforcer la gestion sûre et sécurisée des stocks. Il s'agit de deux thèmes importants pour lesquels des progrès dans la mise en œuvre sont nécessaires.

Nous estimerions opportun de procéder à une cartographie des instruments internationaux et régionaux pertinents en la matière, ainsi que d'utiliser au mieux les orientations qu'ils fournissent et les mécanismes qu'ils comprennent. A cet égard, les efforts menés par les États participants de l'OSCE pour mettre à jour le Guide de bonnes pratiques de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et le Guide de bonnes pratiques sur les stocks de munitions conventionnelles seront certainement pertinents.

La Suisse salue également votre initiative de formaliser la discussion entre les Etats parties sur la coopération en matière de prévention des détournement d'armes, tout particulièrement dans la phase post-exportation. La Suisse y contribuera avec son expertise et expérience dans le cadre des groupes de travail, comme prévu dans leurs plans de travail pluriannuels.

Monsieur le Président, la Suisse soutient vos recommandations et se réjouit de la poursuite de la coopération entre les États parties dans leur mise en œuvre.